



ADAPTATION FUND



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET /PARSACC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA RECHERCHE FORMATION ET DU
CONSEILRURAL

CENTRE DE FORMATION DES PRODUCTEURS
RURAUX/CFPR

Projet : «Amélioration de la Résilience des Communautés
et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets
néfastes du Changement Climatique en Mauritanie »

↻ PARSACC ↻



Rapport

Formation des auxiliaires vétérinaires
des sites ciblés au niveau des wilayas du
Hodh Chergui, Hodh El Gharbi,
Assaba et Tagant

Boghé, du 12 au 26 Avril 2016

Consultants :

Dr Ahmed Bezeid El Mamy et Sidi Bouna O Gaouad

Table des matières

I. Contexte général	4
II. Objectifs de la formation	5
III. L’approche méthodologique	5
IV. Le public cible	5
V. Déroulement de la formation : le programme, les activités et les résultats	6
5.1. Ouverture officielle de la session et programme	6
5.2. Formation des auxiliaires vétérinaires	6
5.2.1. Rôle de l’auxiliaire vétérinaire	6
5.2.2. Santé et épidémiologie	7
5.2.3. Soins alternatifs	7
5.2.4. Alimentation et abreuvement des animaux domestiques	7
5.2.5. Bien-être animal	8
5.2.6. Techniques de contention des animaux	9
5.2.7. Gestion des médicaments vétérinaires	9
5.2.8. Gestion des cadavres et notions des bonnes pratiques	9
5.2.9. Travaux dirigés et exercices d’apprentissage	10
5.2.10. Travaux pratiques	12
5.2.11. Séance de clôture de la formation	12
VI. Conclusion et Recommandations	13
VII. Annexes	14

I. Contexte général

La présente formation est organisée dans le cadre du projet 'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique' (PARSACC) exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en qualité d'Entité Multilatérale de mise en œuvre du Projet. Ce projet est financé par le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique de l'UNFCCC (FA) pour une période de 4 années, Il intervient dans 8 Wilayas de la Mauritanie, considérées parmi les plus vulnérables au changement climatique et où le taux d'insécurité alimentaire est très élevé ; à savoir l'Assaba, le Brakna, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Chergui, le Hodh El Gharbi, le Tagant et le Trarza.

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des communautés vulnérables aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire au niveau de huit wilayas du sud pays. Pour atteindre ses objectifs, le projet s'appuie sur trois composantes :

- Renforcement des capacités des services techniques et des communautés pour (a) mieux comprendre les risques climatiques, leurs impacts sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire ; et (b) faciliter la planification décentralisée et participative de l'adaptation
- Concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de combattre la désertification et la dégradation des terres
- Concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de diversifier et d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du projet qui vise à accroître la résilience et la sécurité alimentaire des communautés et des ménages grâce à la diversification des moyens de subsistance et l'utilisation durable des ressources naturelles.

La présente formation est organisée dans le cadre de la convention-cadre signée entre le PARSACC et le CFPR qui a pour objet la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires à travers plusieurs thématiques afin d'améliorer leurs capacités d'adaptation au changement climatique et augmenter leur résilience pour assurer une sécurité alimentaire durable.

L'élevage est l'un des secteurs qui sera plus touché par les impacts du changement climatique et le cheptel va être exposé à des effets qui peuvent causer plus de risques de maladies et par conséquent de mortalités

Cette première session vise le renforcement des compétences des éleveurs des Wilayas du Hodh El Chergui, Hodh El Gharbi, l'Assaba et du Tagant, à travers un apprentissage vétérinaire et professionnel (théorique et pratique) qui consisterait à doter les auxiliaires vétérinaires de capacités techniques opérationnelles en santé et production animale, dans l'optique de contribuer à assurer un suivi sanitaire régulier du cheptel et contribuer par conséquent à l'amélioration des conditions de vies de populations rurales ciblées.

II. Objectifs de la formation

L'objectif de cet apprentissage est de former des éleveurs afin qu'ils soient capables de résoudre des problèmes liés aux activités d'élevage dans des milieux difficiles. La formation intègre plus particulièrement les aspects liés à la santé et la production animale. Sur le plan technique, à partir d'un socle de connaissances biologiques de plusieurs espèces animales domestiques, l'objectif est d'apprendre à identifier et à formaliser des problèmes d'élevage à l'aide d'outils et de méthodes de diagnostic cliniques qui seront enseignés au cours de la formation.

A partir de l'observation réfléchie, l'auxiliaire vétérinaire sera capable de diagnostiquer cliniquement les principales affections des animaux domestiques et d'y apporter des solutions, en intégrant l'adoption des mesures de zootechnie de base. Sur les aspects sociaux et organisationnels, il s'agit de former les auxiliaires, disposant de capacités de communication exceptionnelles, pour repérer les dynamiques sociales importantes autour des questions qu'ils traitent et pour interagir dans le cadre de leur activité professionnelle. Les auxiliaires vétérinaires contribueront par leur présence à combler les déficits en conseil vétérinaire des zones d'élevage enclavées du pays en fournissant un service vétérinaire de proximité.

III. L'approche méthodologique

Le CFPR a développé des modules basés sur des méthodes d'enseignement des adultes destinées aux auxiliaires vétérinaires afin de leur permettre de se familiariser avec des outils simples et adaptés au plus bas niveaux, pour une bonne maîtrise de la santé animale et l'application des bonnes pratiques d'élevage.

Dans le cadre de l'approche pédagogique qui sera appliquée, la priorité sera donnée à la méthode participative pour associer l'ensemble des bénéficiaires à la compréhension des thèmes de formation correspondants à leur préoccupation majeure et qui limitent de manière significative leur capacité d'exécution du rôle qui leur ait dévolu.

IV. Le public cible

La formation a eu lieu durant 15 jours soit du 12 au 26 Avril 2016. Elle a eu lieu dans les locaux du Centre de Formation des Producteurs Ruraux (CFPR) de Boghé. Elle a ciblé un groupe de quarante personnes désignées lors de la mission d'identification réalisée au niveau des wilayas impliquées dans le projet PARSACC à savoir : Le Hodh Chergui, le Hodh El Gharbi, l'Assaba et le Tagant. Le public cible est composé des personnes identifiées en collaboration avec les Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) et des Délégations Régionales de l'Elevage, des wilayas concernées. Sur les quarante participants attendus trente-cinq se sont présentés soit 87% (voir liste et coordonnées des participants en annexes).

V. Déroulement de la formation : le programme, les activités et les résultats

5.1. Ouverture officielle de la session et programme

L'ouverture officielle de la session de formation a été assurée conjointement par Mrs le Hakem de Boghé, le Directeur national et le coordinateur du projet.

Par la suite, les travaux de la session de formation ont été entamés. Ainsi, le programme, le calendrier de travail et les documents de base de la formation ont été remis après explications aux bénéficiaires. A cet effet, les consignes à respecter pour la bonne conduite des activités dans les meilleures conditions et en particulier les travaux de groupe ont fait l'objet de larges débats.



Figure 1: Cérémonie d'ouverture

5.2. Formation des auxiliaires vétérinaires

Conformément aux thématiques définies dans le document « Modules de formation en Santé et production animale » les travaux ont portés sur les points suivants :

5.2.1. Rôle de l'auxiliaire vétérinaire

Au-delà de la formation, il a été jugé primordial de définir aux participants les actions qu'ils sont appelés à réaliser et qui se résument aux points suivants :

1. Traiter les animaux, donner des conseils, rapporter les foyers de maladies.
2. Traiter les problèmes de santé animale à leur portée.
3. Réaliser des interventions de routine fréquemment sollicitées (Aider lors des vêlages – Castrer les mâles) et signaler les cas exigeants une intervention dépassant ses prérogatives.
4. Assister le vétérinaire lors des campagnes de vaccination de masse ;
5. Vacciner, vendre des médicaments, dans le cadre de leurs prérogatives, pour le traitement de routine ;
6. Conseiller les éleveurs en alimentation et en élevage ;
7. Communiquer avec les éleveurs de manière ouverte, respectueuse et agréable ;
8. Maitriser les conditions de prise en charge du bien-être de l'animal ;
9. Etre un bon communicateur et avoir une aptitude de diplomatie : amener les éleveurs à adopter les bonnes pratiques sanitaires et d'élevage.
10. Identifier le bon médicament et connaître l'importance de l'utilisation des médicaments bien conservés (détecter les produits périmés et éviter d'utiliser les médicaments exposés sous le soleil ...).



5.2.2. Santé et épidémiologie

Dans ce cadre, des séances théoriques ont traitées la définition des maladies infectieuses les plus courantes (botulisme, la Péripleumonie contagieuse des bovins, le charbon symptomatique, la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la peste des petits ruminants, les pasteurelloses et la Fièvre de la vallée du Rift) ainsi que les maladies parasitaires chez les animaux domestiques (les strongyloses gastro-intestinales, les piroplasmoses, les trypanosomes et la gale).



Les exposés ont surtout porté sur les signes cliniques, le diagnostic, le traitement et les mesures sanitaires et médicales à prendre en vue de réduire l'incidence des pathologies. A ce titre, l'auxiliaire vétérinaire interviendra au besoin, dans les limites de ses prérogatives, et doit régulièrement faire appel aux services vétérinaires auxquels il est rattaché.

Dans les situations révélant un caractère épizootique (cas de mortalités, avortements ou morbidité élevés...) le rôle de l'auxiliaire vétérinaire se limite à une notification immédiate aux services vétérinaires et une sensibilisation des populations sur les mesures d'hygiène et de protection.

Sur le plan méthodologique, le cours est dispensé en arabe et traduit en français pour certains. Le cours est interactif avec un partage des différentes expériences des uns et des autres.

5.2.3. Soins alternatifs

Dans ce thème, il a été question des facteurs de risques en santé animale. Car la santé est un équilibre entre l'animal, la conduite d'élevage et les agents pathogènes. Ainsi, il a été expliqué aux futures AVs que les causes de maladies sont liées par ordre décroissants à : l'alimentation, le logement des animaux, les techniques d'élevage adoptées, les microbes et la génétique.



Les soins traditionnels, multiples et variés d'une région à l'autre, ont été évoqués. Ces soins représentent un grand intérêt notamment pour certaines pathologies encore méconnues et complexes et non encore prises en charge sur le plan thérapeutique ou prophylactique.

5.2.4. Alimentation et abreuvement des animaux domestiques

L'importance d'une alimentation correcte des animaux a fait l'objet d'une large explication car constitue le facteur de risque le plus important pour la santé et la productivité des animaux. A cet effet, l'AVS doit veiller à ce que :

- Les principaux besoins nutritionnels des animaux soient couverts ;
- L'eau donnée aux animaux soit de bonne qualité et qu'elle doit être régulièrement vérifiée et maintenue ;
- Les ustensiles utilisés soient propres et ne sont pas utilisés à d'autres fins ;
- La distribution de l'alimentation aux animaux soit faite à des heures fixes de la journée ;
- L'origine des aliments soit connue et fiable



Figure 2: Abreuvement des animaux

L'intérêt d'intégrer l'alimentation dans le système d'élevage a été largement débattu avec les participants. Cette approche tient compte de la période de l'année, de la spéculation, de l'état physiologique de l'animal et des aliments disponibles.

Les auxiliaires ont été également sensibilisés sur cette approche dans la perspective de la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétique et d'installation d'usines de transformation qui pourraient attirer les éleveurs vers un nouveau système d'élevage plus orienté vers le semi-intensif.

Ainsi l'alimentation représente un aspect crucial dans la conduite de l'élevage. Plus de 50% des problèmes rencontrés chez l'animal sont liés à l'alimentation.

Les types d'aliments ont également été présentés. Il s'agit de l'alimentation fourragère ou cellulosique indispensable pour stimuler les différents processus métaboliques et les concentrés qui sont apportés par la supplémentation.

L'apport en concentré est recommandé durant les périodes hors hivernage. Il est fonction de la quantité de paille disponible et de l'état physiologique de l'animal.

5.2.5. Bien-être animal

A l'image de l'homme, l'animal est un être vivant qui a ses sensibilités, ses besoins et son tempérament. Il ressent la faim, le stress, la douleur, la fatigue et les mauvais comportements. Pour un meilleur rendement et pour le succès des différentes interventions réalisées chez l'animal, ce dernier doit être mis dans des conditions garantissant un minimum de confort. Il a été question de l'importance de la prise en compte du bien-être de l'animal. A cet effet, l'auxiliaire vétérinaire doit adopter les cinq principes ci-dessous pour assurer le bien-être de l'animal :

- Les animaux sont préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition ;
- Les animaux disposent d'un confort approprié ;
- Les animaux sont préservés de la douleur, des blessures et de maladies ;
- Les animaux ne sont pas stressés (ne sont pas exposés à la peur) ;
- Les animaux puissent exprimer des comportements considérés comme normaux pour l'espèce.



D'autre part, les bonnes pratiques environnementales en matière d'élevage doivent respecter l'adoption des principes suivants :

- Avoir un système de gestion des déchets approprié ;
- S'assurer que les pratiques d'Elevage n'ont pas d'effets négatifs sur l'environnement.

5.2.6. Techniques de contention des animaux

Cette communication a traité différentes options utilisées pour la maîtrise d'un animal sans que celui-ci ne soit blessé, ainsi que les mesures appropriées pour la sécurité du praticien. L'auxiliaire vétérinaire (AV) doit adopter les règles de base suivantes :

- Rester calme car toutes les opérations de manipulation pourraient exciter l'animal ;
- Connaître l'animal, avant de l'approcher, savoir quel genre de bête vous avez en face ;
- Connaître l'organisation du troupeau et l'appivoiser.
- Comprendre le comportement des animaux et avoir le bon réflexe au bon moment pour prévenir les accidents.



NB : Une bonne contention est une condition sine qua none pour garantir la sécurité de l'animal et du technicien, lors de l'administration de médicaments, notamment les injections.

5.2.7. Gestion des médicaments vétérinaires

Pour assurer son service de proximité l'auxiliaire vétérinaire va disposer d'une gamme de médicaments conformément à son champ d'activité. Il est cependant tenu de savoir qu'un médicament est un produit dangereux, donc exige de lui d'être très vigilant. A cet effet, il doit veiller à ce que :

- Tout médicament doit avoir une notice lisible et être bien emballé ;
- Le stockage doit être fait dans un lieu frais, propre et à l'abri de la lumière et de la chaleur et de l'humidité ;
- La gestion des médicaments soit réalisée par la tenue d'un registre des entrées et sorties des produits ;
- L'utilisation doit être rationnelle et faite conformément aux pathologies diagnostiquées ;
- L'approvisionnement ne doit se faire qu'auprès des pharmacies agréées.

5.2.8. Gestion des cadavres et notions des bonnes pratiques

En plus de leur nuisance (mauvaise odeur) les cadavres des animaux représentent une source importante de transmission des agents pathogènes. Il est cependant très rare de voir une prise en charge correcte (incinération ou enfouissement) de ces cadavres dans notre pays. La plupart des auxiliaires ont reconnu que la situation est similaire dans leurs localités.

L'attention a été donc portée sur les risques sanitaires que représentent ces cadavres et la nécessité de mener une sensibilisation auprès des populations pour inhumer ou incinérer les cadavres d'animaux.

Les auxiliaires vétérinaires ont été également formés pour servir de relai de communication sur les bonnes pratiques d'hygiène notamment lors des épizooties ou épidémies en instruisant les populations sur :

- Le lavage des mains avec l'eau et les détergents
- Les risques liés aux animaux malades notamment ceux ayant avorté
- Les risques liés aux produits (viande, lait) provenant d'animaux malades
- Le respect des délais d'attente lors de l'utilisation des médicaments vétérinaires

5.2.9. Travaux dirigés et exercices d'apprentissage

A l'issue des cours théoriques, les participants ont été divisés en groupes pour traiter certaines thématiques abordées auparavant dans le cours. Dans chaque groupe les quatre régions sont représentées. Après la discussion du sujet, le groupe choisit un représentant pour présenter son travail.



Les thématiques sont ensuite discutées en plénière.

5.2.9.1. Visites de terrain

Cette activité a été réalisée à travers des Travaux dirigés et sorties de terrain suivants :

✓ Visite de certaines pharmacies vétérinaires privées :

A ce niveau, l'objectif de cette visite était de permettre aux AVs de se familiariser aux matériels et médicaments vétérinaires. Ainsi, ils ont eu s'informer sur les modalités d'utilisation des médicaments vétérinaires usuels et du matériel dont ils devraient avoir à disposition pour mener leurs futures activités de traitement des soins primaires.



Ils ont également eu une large discussion avec les pharmaciens sur l'usage des médicaments, la qualité des différentes molécules qui circulent sur le marché ainsi que les conditions de stockage et conservation.

C'était également l'occasion de voir les différentes conditions au niveau des différentes pharmacies sur le plan de la rigueur et le respect des normes de conservation des médicaments vétérinaires (hygiène du local, température ambiante du local, aération, étanchéité à la poussière...)

✓ Visite abattoir :

▪ Inspection sur pied

L'objectif de cette visite était de permettre aux AVs de voir en pratique les différentes étapes de l'examen d'un animal (état général d'embonpoint, examen des muqueuses oculaires, buccales et vaginales). Cette visite a été réalisée en collaboration avec l'inspecteur de l'élevage à Boghé.

Ce fut l'occasion aux AVs d'observer les différentes approches en matière d'inspection des animaux. La visite de l'inspection sur pied ou inspection ante mortem a eu lieu l'après-midi.

▪ **Inspection des viandes**

Ces visites ont eu lieu très tôt le matin à l'abattoir municipal de Boghé sous la supervision des formateurs et de l'inspecteur de l'élevage à Boghé. Ce dernier a présenté aux différents groupes les étapes de l'inspection, les différents organes ciblés et les actes à réaliser. Ce fut une occasion aux AVs de visiter un abattoir municipal régional avec une infrastructure très acceptable sur le plan hygiène.



5.2.10. Travaux pratiques

✓ **Présentation et utilisation des médicaments vétérinaires**

Ces séances ont eu accès à la présentation des médicaments vétérinaires non proscrits et proscrits. Sur le plan thérapeutique il faut distinguer les différentes classes :

- Les antibiotiques
- Les anti-inflammatoires
- Les antiseptiques
- Les antiparasitaires
- Les vitamines

Sur le plan du conditionnement il faut distinguer :

- Les médicaments en solutions
- Les médicaments en comprimés ou bolus
- Les médicaments en sachets

✓ **Séances de démonstration et d'administration de médicaments**

Les différents participants ont eu des exercices de préparation des doses de médicaments. Des prélèvements par des seringues à partir des flacons.

5.2.11. Séance de clôture de la formation

La clôture de la 1^{ère} session de formation des auxiliaires vétérinaires au profit du projet PARSAAC a été faite par le Secrétaire Général du MEDD en présence du Wali du Brakna et le Hakem de Boghé en présence des responsables régionaux et départementaux de l'environnement et de l'élevage.

Après l'allocution de clôture fait par le Secrétaire général du MEDD, il a été procédé à la remise des attestations de formation aux différents bénéficiaires des wilayas de l'Assaba, du Tagant et des deux Hodhs.

VI. Conclusion et Recommandations

La formation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les différents débats ont montré que le niveau de base des auxiliaires vétérinaires était à la hauteur des espérances. D'autre part, il a beaucoup été question du rôle de l'auxiliaire vétérinaire qui n'est autre que celui d'un agent de contact pour les services vétérinaires habilités à traiter certaines affections primaires, n'utilisant que des médicaments simples et jouant la fonction d'informateurs (suspicion légitime) dans le cadre de la surveillance épidémiologique des maladies animales surveillées par les services vétérinaires officiels.

Le nombre d'auxiliaires vétérinaires qui ont bénéficié de cette formation a été de 35 sur 40 prévus. Trois auxiliaires vétérinaires (2 de Nema et 1 de Kiffa) des 35 présents sont arrivés en fin de formation et non pas bénéficié d'Attestations, de produits vétérinaires. Ils ont cependant bénéficié des frais de transport et de la prise en charge d'hébergement. Il est à signaler que huit kits n'ont pas été remis car les bénéficiaires dont les trois parvenus en fin de formation n'ont participé à toute la formation. Ainsi, les huit kits sont disponibles au niveau du CFPR.

D'autre part, cette formation doit être soutenue à travers un suivi et contrôle de proximité car cela renforce la volonté des bénéficiaires tout en assurant la continuité des acquis d'apprentissage des auxiliaires vétérinaires et leur motivation dans la lutte contre les maladies animales et la protection de l'environnement.

Nous tenons à remercier le Projet PARSACC pour l'appui qu'il a apporté pour cette formation. Nous tenons également à remercier le Directeur du Centre des producteurs Ruraux (CFPR) de Boghé pour les conditions d'accueil et l'ambiance dans laquelle s'est déroulée cette formation.

Nous remercions vivement les assistants qui ont aidé à cette formation notamment Mr Lemhaba Ould Youssouf dont l'apport a été déterminant.

Les participants ont émis un certain nombre de recommandations dont les plus importantes sont :

- Demander aux services vétérinaires régionaux de porter assistance aux auxiliaires vétérinaires du PARSACC à travers un conseil et un encadrement rapproché. Cette doléance revient au MEDD qui doit faire part de ce désir au Ministère de l'Elevage pour qu'il instruisse ses services techniques régionaux.
- Créer un réseau d'auxiliaires vétérinaires à travers leur dotation de moyens de communication pour pouvoir communiquer avec les différents services techniques (DREDD/DRE) : Système GFU ;
- Organiser d'autres sessions d'apprentissage au profit des auxiliaires vétérinaires afin de leur permettre de mieux asseoir leurs connaissances en matière de santé animale et d'Elevage.

VII. Annexes



Annexe 1

Cérémonie de lancement et déroulement de la 1^{ère} Session de formation
des auxiliaires vétérinaires des wilayas des deux Hodhs, de l'Assaba et du Tagant
Boghé, du 12 au 26 avril 2016



Suite du déroulement de la formation des AVs



Annexe 2

Travaux de groupe



Annexe 3

Séance de démonstration de l'utilisation des médicaments vétérinaires



Suite travaux pratiques
Exercices d'apprentissage de pratiques vétérinaires primaires



Suite : exercices d'apprentissage



Suite travaux pratiques
Exercices d'apprentissage de pratiques vétérinaires primaires



Suite travaux pratiques
Exercices d'apprentissage de pratiques vétérinaires primaires



Annexe 4
Clôture de la 1^{ère} session de formation des AVs
Boghé, le 25 avril 2016



Séance de remise des attestations de fin de formation aux AVs






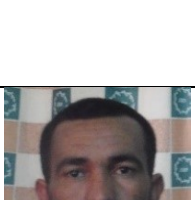
Suite remise des attestations de fin de formation aux AVs



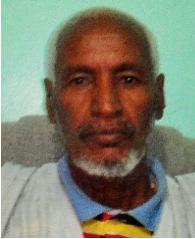








Annexe 5
Attestations de participation










Annexe 6 : Liste des participants

Wilaya	Nom et prénoms	Localité	Commune	Moughataa	Contact	PHOTO
Tagant	Fatimetou Sidi ramdane	Ederoum Achoualil	Tidjikja	Tidjikja	46122599	
	Mohamed elghadhi O Hamoud O Sid	Letfetar	Soudoud	Moudjeiria	33208645	
	Mohamed O mahfoudh O Ethman	N'Beika	Tamourt Enaj	Moudjeiria	47463496/ 20382749	
	Sidi O Ely O Babah	Leehweitat	El wahat	Tidjikja	44806357	

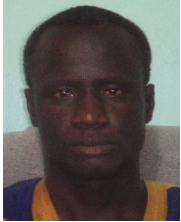



HODH CHARGHUI	Abdallahi O Mohamed El Moctar	Enesser	Hassi M'Hadi	Timbedra	22179670	
		Zengoura	Glig Ehel Boya	Djiguenni	44242324	
	Mohamed Iemine O mohamed	El betnan	N'beiket-Lahwach	N'beiket-Lahwach	41489342	
	Hamadi O Mohamed El moctar	Bir ehel sisi beya	Mavnadech	Nema	47495796	
	El Bekaye O Cheikh Ahmed	Mreihim	Oualata	Oualata	36009342	

	Erkabi O sid'Ahmed	N'Beiket-Lahwach	N'Beiket-Lahwach	N'Beiket-Lahwach	41424344	
	El Bekay O Mohamed	Noual	Noual	Nema	32248569	
	Mahfoudh O Sidaty	Oum Ettiyour	Hassi M'Hadi	Timberdra	22278660	
HODH El Gharbi	Mohamed O Dah	Hassi Lemen	Tenhemmad	Aioun	36724472	
	Mahfoudh O Mohamed	Ben Mouna	Devea	Tintane	32180182	

	Mohamed vall o bahi	Mehmoujeireb	Hassi Abdalla	Tintane	44243654	
	Cheikh Sid'ahmed O Mohamed	Bir Messaoud	Hassi Abdalla	Tintane	48477467	
	Saadna O Baba Vall	Hassi Hamadi	Bennemane	Aioun	47965620	
	El Bekaye O Ely	Oum Lehyadh	Echlem	Aioun	20056998	
	Messaoud O Aloueimine	Bennemane	Bennemane	Aioun	46912875	
	Mohamed O Hamadi	Tamchekett	Tamchekett	Tamchekett	49067449	

	Mohamed Mahmoud O Sidi MED	Chara	Hassi Ahmed Bechne	Kobeni	44279714	
	Sidi O Sirka	Beissiv	Echelkha	Tamchekett	44144722	
	Moussa O Mohamed	Lenouar	Ain Farba	Tintane	37201020 / 48100969	
	Dah O Abdallahi	Agar-Gar	Agar-Gar	Tintane	43542754	
ASSABA	Hamma samba	Kewalla	Blejmil	Kankossa	44296157	
	Jibril O Bilal	Zira	Boumdeid	Boumdeid	47543236	

	A bdallahi O haiballa	Rachid	Aghaouratt	Kiffa	41204584	
	El Ghassem O Mohamed Lemine	Ebrouda	Hsey Etine	Boumdeid	47726550	
	Choueib O Mohamed Mahmoud	Legdeim	Levtah	Boumdeid	37335846/ 41666449	
	Teyeb O Sidi Mohamed	Ghoueisba	Kouroudiel	Kiffa	26599086	
	Khattry O Moahmed El moustapha	Lekhneig	Hsey Etine	Boumdeid	46496264	

	Ahmedou O Ayade	Kiki	El Melga	Kiffa	41957377	
	Mahmoud Ahmed vall	Archan	Oualata	Oualata	20237320 /46550585	
	Ahmedou O habib O Ely Chennane	Touil	Touil	Timbedra	44730099	
	LAM AL Housseinou	Leglagme	kamor	Guerou	46541170	

Annexe 7 : discours de cl ture de formation par le SG du MEDD

باسم الله الرحمن الرحيم

■ السيد الأمين العام لوزارة البيطرة

■ السيد والي البراكنة

■ السيد حاكم بوكي

■ السيد مدير مركز تكوين المنتجين الريفين ببوكي

■ السيدات / السادة الضيوف

■ السيدات / السادة المكونين والمستفيدين من التكوين

■ سيداتي، سادتي

أضحت قضية التغيرات المناخية بشهادة العلماء واقعا معاشا لا يقبل أي نزاع، وعلى هذا النحو فإنه يشكل تحديا عالميا كبيرا يهدد بقاء الأنظمة الإنسانية والطبيعية سوف يسفر عنه خسائر اقتصادية واجتماعية وبيئية كبيرة.

أمام هذه الأخطار المناخية، يتحتم على كل البلدان وخاصة منها ذات النظم الإيكولوجية الهشة، ومن ضمنها موريتانيا، بذل جهود استثنائية لتصميم وتنفيذ سياسات تأخذ بعين الاعتبار التأثيرات المرتقبة لهذه التغيرات المناخية من أجل إيجاد الحلول الكفيلة للتكيف معها ومواجهتها.

إن قطاع تربية الماشية يعتبر من أكثر القطاعات عرضة للآثار السلبية للتغيرات المناخية وبالتالي فإن الثروة الحيوانية سوف تتضرر من هذه الآثار التي ستسبب في تفاقم الأمراض وبالتالي وفيات في عدد أكبر من الحيوانات.

وفي هذا السياق وفي إطار تنفيذ مشروع تحسين قدرة المجتمعات المحلية وأمنها الغذائي لمواجهة الآثار السلبية لتغيرات المناخية (PARSACC) الذي يتم تنفيذه من طرف وزارة البيئة والتنمية المستدامة في شراكة مع برنامج الغذاء العالمي للأمم المتحدة بتمويل من الصندوق الدولي للتكيف مع التغيرات المناخية، تم تنظيم هذه الدورة التكوينية لفائدة 40 بيطري مساعد ينتمون إلى مناطق تدخل المشروع في كل من ولايات العصابة والتكانت والحوض الغربي والحوض الشرقي.

والهدف من هذه الدورة هو تدريب المساعدين البيطريين على مواجهة المشاكل المتعلقة بتربية الماشية في البيئات القاسية باستخدام أدوات وأساليب ملائمة والمساهمة في الحد من المخاطر الصحية التي تهدد هذه الثروة. ويمثل هذا التكوين في حد ذاته تكريسا للجهود التي تبذلها السلطات، تطبيقا للتوجيهات السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد عبد العزيز، والتي تنزلت في بيان سياسة حكومة معالي الوزير الأول السيد يحيى ولد حدمين.

والواقع أن مشروع PARSACC الذي يتدخل في أكثر من 100 قرية تنتمي إلى ثمانية ولايات من موريتانيا، يمثل مساهمة ملموسة للمحافظة على النظم الطبيعية الهشة وتعزيز قدرات سكان الريف للتكيف بشكل أفضل مع آثار التغيرات المناخية من أجل تحسين ظروف العيش وضمان أمن غذائي أفضل.

سيداتي، سادتي

لا يمكنني أن أختتم كلمتي الوجيزة هذه، دون أن أتقدم بالشكر لجميع ضيوفنا وشركائنا الفنيين والماليين لدعمهم المتواصل وقبولهم حضور هذا الحفل.

أتوجه بالشكر على وجه الخصوص إلى برنامج الأغذية العالمي للأمم المتحدة، ومن خلاله إلى الصندوق الدولي للتكيف مع التغيرات المناخية، على كل الدعم المقدم في إطار شراكة بناءة.

كما أتوجه بالشكر إلى السلطات الإدارية والفنية من ولاية البراكنة على دعمهم لإنجاح هذه الدورة.

شكري يتوجه أيضا إلى مركز تكوين المنتجين الريفيين، والمكونين والمستفيدين من التكوين على الجهود المبذولة طيلة أسبوعين لتحقيق أهداف هذا التدريب.

وإني أعبر هنا عن امتناننا العميق والتزامنا بمزيد تطوير هذه الشراكة والتعاون مع كل المتدخلين.

في النهاية آمل أن يكون هذا التدريب قد حقق أهدافه الكاملة لجميع المشاركين وأتمنى لكل منكم عودة آمنة إلى دياركم وأعلن نيابة عن السيد وزير البيئة والتنمية المستدامة اختتام الدورة التدريبية للمساعدات البيطريين المنظم في إطار مشروع PARSACC خلال الفترة من 12 الى 25 أبريل 2016 بمركز تكوين المنتجين الريفيين ببوكي.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.